

Préfecture des Côtes d'Armor

Appel à projets DILCRAH 2021-2022

La DILCRAH lance, de nouveau, cette année, un appel à projets local, « Pour la fraternité contre le racisme et l'antisémitisme, contre la haine anti-LGBT+ ». Cet appel à projets vise à accompagner le "plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme" d'une part et le "plan national d'actions pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ 2020-2023" d'autre part.

Le dépôt des candidatures est ouvert et sera clos le 15 janvier 2022.

Le guide de l'appel à projet (**annexes 1-docx- et 2-pdf**)- précise les modalités de ce dispositif (calendrier, dossier de candidature, modalités d'instructions).

Vous êtes notamment invités à adresser votre CERFA (**annexe 3**) de demande de subvention et le formulaire de synthèse du projet par retour de mail ou par voie postale à l'adresse suivante : Préfecture des Côtes d'Armor - Bureau du Cabinet - Place du général de Gaulle - 22023 Saint-Brieuc Cedex 1